

| | |
|-------------|----|
| Membres | 11 |
| Présents | 08 |
| Représentés | 03 |
| Votants | 11 |
| Exprimés | 11 |
| Pour | 11 |
| Contre | 00 |

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

023-212324107-20220408-DE_080422_7-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 16/04/2022

De la commune SAINT-SILVAIN-BELLEGARDE

Séance du 08 avril 2022

L'an deux mille vingt-deux, le huit avril, à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle de la mairie, sous la présidence d'Alain BUJADOUX.

Etaient présents : M. Alain BUJADOUX, M. Alain GRASS, Mme Isabelle CARTON, M. Jean-Marie BERTRAND, M. Jean-Pierre CHAPUT, Mme Michèle ALOUCHY, M. Alexandre BOURDERY, M. Frédéric DUPLÉIX

Pouvoirs : Mme Michèle TIXIER-GALLAND a donné pouvoir à Michèle ALOUCHY ; Mme Justine BOSSERT a donné pouvoir à Jean-Pierre CHAPUT ; Mme Evelyne GIPOULON a donné pouvoir à Alain GRASS

Excusé(e)s :

Absents :

Date de convocation : 31 mars 2022

M. Jean-Marie BERTRAND a été nommé secrétaire de séance

Objet : Vote des taux d'imposition 2022

Monsieur le Maire propose que l'assemblée vote les taux d'imposition pour l'année 2022.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal :

- **ADOPTE** les taux suivants :

o Taxe foncière (bâti) : 29.68 %

Décomposée comme suit : commune 6.75 % et département 22.93 %

o Taxe foncière (non bâti) : 46.06 %

Affichée le : 16/04/22

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits,
Pour copie conforme

Le Maire
Alain BUJADOUX

